REPUBLIQUE DU SENEGAL -*- UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI
REGION DE DAKAR
DEPARTEMENT DE GUEDIAWAYE

LE PREFET DU DEPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN DE DEVIATION

Dans le cadre des travaux du projet de Bus Rapid Transit (BRT) piloté par le Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, à travers le CETUD et l'AGEROUTE, il est porté à la connaissance des usagers et riverains du **démarrage des travaux sur la sous-section 2 du tracé du BRT : Giratoire Case bi – Lycée des Parcelles Assainies.**

Compte tenu du fait que les travaux occasionneront des perturbations de la circulation, des voies de déviation sont aménagées pour assurer la continuité du trafic dans les deux (2) sens. Ainsi, les usagers venant du côté de l'immeuble des Impôts et Domaines de Guédiawaye à destination du Rond-point Case bi ou vice versa pourront :

a- **Soit utiliser la déviation au niveau du lycée des Parcelles Assainies en passant par l'intersection du Cinéma unité 3, les deux voies de Cambérène jusqu'au giratoire Case bi (route des cars rapides),**

b- **Soit utiliser la route de la Corniche de la cité FADIA et sortir au niveau de la SGBS Cambéréne.**

En dehors de cette **sous-section (Giratoire Case bi – Lycée des Parcelles Assainies), la circulation en amont comme en aval reste inchangée.**

Toutes autres dispositions sur la circulation lors des travaux sur la section Giratoire Case-bi – Giratoire Béthio vous seront communiquées ultérieurement.

Ces déviations seront effectives à compter du 15 août 2020 afin de permettre à l'ONAS, à travers l'entreprise CDE, de démarrer les travaux de dépollution Nord de la ville de Dakar.

Un dispositif de signalisation routière, d'indication de direction et d'accompagnement par des bonhommes de la route sera mis en place pour faciliter la fluidité du trafic.

Nous recommandons aux usagers, le respect strict des limitations de vitesse et des consignes de sécurité.

Le trafic normal sera rétabli dès l'achèvement des travaux.

Le Préfet du département de Guédiawaye, le CETUD et l'AGEROUTE vous remercient de votre compréhension et vous réitèrent leur engagement pour une amélioration de la mobilité.

P. le Préfet. Pi
L'adjointe

Coumba Sall WADE

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
L'Adjoint
Préfecture de Guédiawaye